

Laurence Côté-Fournier
Université du Québec à Montréal

Jean Paulhan
et le tribunal des Lettres

Dans le court récit « Une semaine au secret », Jean Paulhan revient sur son arrestation par les Nazis, survenue en mai 1941, et sur le long interrogatoire qu'il a dû subir avant d'être relâché, quelques jours plus tard, grâce à l'intervention de Drieu La Rochelle. Paulhan est alors fortement impliqué dans la Résistance et la menace qui pèse sur lui est bien réelle; les actes posés et les informations détenues pourraient lui valoir d'être torturé ou fusillé, comme le seront plusieurs de ses camarades¹. Or, malgré l'aspect terrifiant de la situation, le ton du récit est fidèle à celui qui caractérise le reste de l'œuvre de Paulhan : ambiguïté et mystère prennent le pas sur tout épanchement. À l'enquêteur qui lui demande : « Quelles sont

1. Parmi ce réseau créé autour de la revue *Résistance*, dont Paulhan fait partie, sept membres seront condamnés à mort pour espionnage à l'issue d'un procès amorcé en janvier 1942. Voir Gisèle Sapiro, « Le sens de la subversion : le comité national des écrivains », *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999, p. 467-558.

vos opinions politiques? », Paulhan réplique : « Je n'en ai pas ». Lorsque l'enquêteur insiste en lui rappelant qu'il est « conseiller municipal, [qu'il a] donc un parti », Paulhan joue à l'ignorant : « En France nous admettons que la politique est une sorte de technique : il y faut une préparation que je n'ai pas. Au Conseil municipal, je m'occupe de la bibliothèque². » Il va de soi que ces esquives ont d'abord pour but de dévoiler aux militaires le moins d'informations possible. Tant par leur fond que par leur forme, ces paroles ne jurent cependant pas avec la posture qu'a adoptée Paulhan vis-à-vis de la politique dans nombre de ses écrits. De manière récurrente, l'auteur des *Fleurs de Tarbes*³, reconnu pour sa plume sibylline, emploie en effet une sorte de désinvolture, un air de fausse naïveté, pour laisser croire qu'il n'entend rien aux conflits de partis et aux manigances qui sous-tendent les affaires de la Cité. À la mort de Staline, il se contente ainsi de propos qui évitent de commenter l'essentiel : « Je ne m'entends guère en politique. Mais [s]es réflexions sur la linguistique étaient pleines de bon sens. [...] Ses opinions littéraires étaient plus discutables; à mon sens, un peu systématiques⁴. » De même, dans une lettre à Drieu La Rochelle, en 1943, il choisit de définir sa position par un paradoxe : « Me croyez-vous anti-fasciste? Je suis normal. Je suis comme chaque homme normal. Je suis violemment fasciste et violemment démocrate⁵. »

Cette apparence de retrait ou d'insouciance masque cependant une réalité plus complexe, qui montre que la politique est loin d'être évacuée de son œuvre. « Une semaine au secret » est le résultat d'un engagement tout à fait concret dans la Résistance, engagement dont nombre de témoins souligneront la valeur et l'héroïsme. Paulhan,

2. Jean Paulhan, « Une semaine au secret », *Œuvres Complètes, I. Récits*, Paris, Gallimard, 2006, p. 388.

3. Jean Paulhan, *Les fleurs de Tarbes ou La Terreur dans les Lettres*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1990 [1941], 342 p.

4. Jean Paulhan, *Le Figaro littéraire*, 14 mars 1953, cité dans « Paulhan, analyste du politique », Jeannine Verdès-Leroux, *Paulhan. Le clair et l'obscur. Colloque de Cerisy-La-Salle 1998*, Paris, Gallimard, 1999, p. 240.

5. Jean Paulhan, *Choix de lettres II. Traité des jours sombres*, par Dominique Aury et Jean-Claude Zylberstein, revu, augmenté et annoté par Bernard Leuilliot, Paris, Gallimard, 1992, p. 298.

en effet, est un des principaux diffuseurs de textes et d'informations entre la zone Nord et la zone Sud, travaille à dénicher des textes pour les Éditions de Minuit naissantes et est un des fondateurs, avec Jacques Decour, des *Lettres françaises*, sans doute le périodique le plus important de la résistance littéraire. De plus, outre de nombreux commentaires dans sa correspondance sur les événements qui secouent l'Europe, l'« éminence grise » de la NRF a laissé des articles traitant de notions proprement politiques, celles de démocratie, de patriotisme et de révolution, particulièrement dans les quelques années précédant la Deuxième Guerre mondiale. Surtout, sa position « indulgente » lors de l'épuration de l'après-guerre, position controversée et très peu répandue dans le camp des anciens résistants, l'a amené à débattre avec force de la question de la responsabilité de l'écrivain. L'essai qu'il publie alors, *De la paille et du grain*⁶, ne se limite pas à répondre aux attaques des partisans de la ligne dure vis-à-vis des anciens collaborateurs et montre aussi l'ambition de creuser les rapports qui lient écrivain, politique et langage, dessinant une pensée de la littérature complexe et plurivoque. L'indulgence de Paulhan paraît, à première vue, enlever aux écrivains toute responsabilité sur leurs écrits et dénier du même souffle à la littérature sa puissance d'action. Or cette vision des choses appelle à être nuancée. La position de Paulhan se rapproche du versant de l'« art pour l'art » des *Lettres* tout en possédant un désir d'effectivité qui l'en distingue; cette effectivité, toutefois, prend une forme oblique, mystérieuse, qui peut malaisément être contenue dans les dichotomies habituelles entre forme et fond, entre esthétisme et engagement.

Les résistants en juges

Paulhan publie *De la paille et du grain* après une année de discussions particulièrement agitées avec les membres du Comité national des écrivains (CNE). Un bref retour sur le débat est nécessaire pour comprendre ce que Paulhan cherche à accomplir en rédigeant cet essai.

6. Jean Paulhan, *De la paille et du grain*, Paris, Gallimard, 1948, 180 p. Désormais, les références à ce texte seront indiquées entre parenthèses à la suite de la citation, précédées de la mention PG.

Le CNE, groupement littéraire à vocation politique, est constitué en 1941. Il est, par sa naissance, lié de près au Parti communiste français, tant par l'affiliation de plusieurs de ses membres (dont Louis Aragon et Jacques Decour) que par les structures organisationnelles dont il dépend, tout en regroupant néanmoins des écrivains de tendances très diversifiées sous la bannière de la Résistance (par exemple François Mauriac et André Rousseaux). Jean Paulhan joue un rôle majeur dans le recrutement de nouveaux membres et dans la circulation d'informations, en mettant le large réseau « Gallimard-NRF » qui est le sien au service du comité clandestin, en plus de se dévouer aux *Lettres françaises*, lieu de diffusion principal du CNE, offrant « aux écrivains les moyens de lutter avec leurs armes propres⁷ ».

L'unité du comité sera toutefois mise à mal lors de la Libération, ce qui le mènera rapidement à perdre de son influence dans le champ littéraire. En effet,

lié au Parti communiste par les conditions de sa naissance, le CNE verra cette dépendance se confirmer lorsqu'il sortira de l'illégalité. Si le Parti a fourni aux écrivains dissidents les moyens de réaffirmer leur liberté par rapport aux instances de diffusion asservies et aux agents de l'hétéronomie, cette dépendance est désormais perçue comme une menace pour les gardiens de l'autonomie littéraire⁸.

En plus des réticences de plusieurs vis-à-vis de l'autorité et du pouvoir décisionnel que revendiquent les écrivains communistes, le sort à réserver aux écrivains accusés de collaboration représente une autre source de division, cette fois entre les partisans de la ligne dure et ceux privilégiant l'indulgence. C'est cette question qui sera la principale cause de la rupture entre le CNE et Paulhan — rupture suffisamment violente pour que Paulhan soit effacé en 1948 du bandeau indiquant dans les *Lettres françaises* les noms des fondateurs du journal. Au sortir de la guerre, les membres du CNE, ayant en quelque sorte illustré la valeur de leurs idées en même temps que leur courage grâce à leur engagement,

7. Gisèle Sapiro, *op. cit.*, p. 467.

8. *Ibid.*, p. 558.

possèdent une légitimité suffisante, sur les plans tant littéraire que national, pour s'ériger en juges de leurs confrères compromis. Le CNE ne détient pas de pouvoirs réels, en termes judiciaires — la Cour de Justice de la Seine se saisira des cas des collaborateurs notoires, comme ceux des écrivains Suarez, Chack, Béraud et Brasillach, condamnés à mort en 1945. De même, les sanctions professionnelles (interdiction de publication, de réédition des œuvres, etc.) contre les écrivains coupables d'« intelligence avec l'ennemi » relèvent plutôt du ministère de l'Éducation nationale, qui institue en mai 1945 un Comité national d'épuration des gens de lettres, auteurs et compositeurs. Toutefois, des membres du CNE sont appelés à siéger à ce nouveau comité, qui se base en partie sur les travaux antérieurs du CNE : une première liste de douze noms de « traîtres » est mentionnée en assemblée au CNE dès septembre 1944⁹, et une semaine plus tard, dans *Les Lettres françaises*, ce sont quatre-vingt-quatorze noms de coupables potentiels qui sont divulgués. On demande alors aux acteurs du milieu littéraire de ne pas publier d'œuvres des écrivains inscrits sur cette liste. Les membres du CNE s'engagent aussi à ne publier aucun article et aucun livre dans un journal ou une maison d'édition compromis durant la guerre. Toutefois, dans les faits, après une première phase de sévérité affichée, peu de sanctions seront imposées, la difficulté à juger les cas — trop nombreux — d'écrivains se situant dans des « zones grises » de la collaboration faisant obstacle à leur condamnation, en plus d'allonger indûment les procédures¹⁰.

Dans un premier temps, Paulhan ne se montre pas opposé à la constitution de la « liste noire » et à des sanctions morales, symboliques, contre les écrivains soupçonnés de collaboration. La position de Paulhan à ce sujet évoluera toutefois rapidement, le directeur de la *NRF* devenant de plus en plus enclin à pardonner aux écrivains collaborateurs à mesure

9. Cette liste, qui vise les plus connus des écrivains, comprend les noms de Brasillach, Céline, Chateaubriant, Chardonne, Drieu La Rochelle, Giono, Jouhandeau, Maurras, Montherlant, Morand, Petitjean et Thérive.

10. À ce sujet, voir le chapitre « Gens de lettres », Herbert Lottman, *L'épuration 1943-1953*, Paris, Fayard, 1986, p. 406-419.

que le travail d'épuration progressera et fera de nouvelles « victimes ». Paulhan est choqué de l'institutionnalisation de la dénonciation d'écrivains par d'autres écrivains. Comme il le répétera à maints interlocuteurs dans sa correspondance, sa position, il l'a énoncée avec d'autres membres du CNE lors d'une soirée chez Édith Thomas¹¹ plusieurs mois plus tôt : « Ni juges, ni mouchards ». La condamnation à mort de Robert Brasillach, le suicide de Drieu La Rochelle, les accusations portées contre des amis de Paulhan, dont Armand Petitjean et Marcel Jouhandeau, de même que le sentiment d'un acharnement injuste contre les intellectuels¹² contribueront aussi à déterminer sa position de modéré. La liquidation de la *NRF* en 1945, compromise durant la Deuxième Guerre mondiale en raison des positions ouvertement fascistes de son directeur Drieu La Rochelle et de son respect des politiques de censure allemandes (ostracisme des écrivains juifs et des écrivains antinazis) aurait de surcroît contribué à l'amertume de son ancien directeur. Celui-ci réitère le droit à l'erreur de l'écrivain dans une lettre à Marcel Jouhandeau, inclus dans la première liste noire du CNE, dans une lettre datée du 7 septembre 1944 : « J'avais fait remarquer [lors de la réunion du CNE du 4 septembre 1944] que l'erreur, le risque de l'esprit, et voire l'aberration (au sens des théologiens) sont le premier

11. La date exacte de cet événement est inconnue, mais Paulhan reprend dans plusieurs lettres cette déclaration, notamment dans des lettres envoyées à Paul Eluard et à François Mauriac en 1944. Voir Jean Paulhan, *Choix de lettres, tome II - Traité des jours sombres, op. cit.*, p. 376 et 378.

12. Comme le souligne Gisèle Sapiro, « on a souvent opposé les lourdes sanctions qui ont frappé le monde intellectuel à l'indulgence dont a bénéficié le secteur économique, qui avait pourtant fourni les moyens matériels et techniques de la Collaboration. Ce contraste [...] choque les milieux littéraires dès le début de l'année 1945, à la suite des condamnations à mort de Suarez, Chack, Béraud et Brasillach (seul Béraud sera gracié). Ce ne sont pas les chiffres bruts de l'épuration [...], mais la sévérité de la peine à laquelle sont exposés les intellectuels, la mort, qui en est la source. » Ce ne sont pas les démarches du CNE qui auraient amené des sanctions particulièrement sévères pour les intellectuels; selon Sapiro, le désir de condamner des collaborateurs de renom pour les donner en exemple, la facilité de porter en jugement des écrivains dont les textes témoignent de leur adhésion aux politiques de l'ennemi, de même qu'une volonté de reconstruction nécessitant l'aide des industriels et des institutions expliqueraient en partie la rigueur du traitement réservé aux intellectuels, proportionnellement moins protégés que les collaborateurs d'autres secteurs (Gisèle Sapiro, *op. cit.*, p. 587).

droit de l'écrivain. De tout écrivain — mais à bien plus forte raison de celui qui poursuit des problèmes, auprès desquels la cité, la patrie sont des choses légères¹³. » Devant l'ampleur que prennent les sanctions et les condamnations pour les écrivains jugés coupables de trahison, Paulhan démissionne du CNE en 1946 et peu de temps après, quitte sa réserve et fait entendre son opposition publiquement en janvier 1947 dans *Le Figaro littéraire*¹⁴, entraînant une série d'échanges et de lettres ouvertes parfois virulentes, qui ne mèneront à aucune réconciliation. En effet, sa position indulgente, dans le contexte fortement polarisé de l'après-guerre où triomphe une nouvelle génération d'écrivains engagés, ne pourra qu'apparaître complaisante aux yeux de ses anciens compagnons de Résistance. Elle paraîtra déresponsabiliser ceux qui prennent la plume, sous couvert de refuser la littérature à visée morale et de croire que les écrits ne constituent pas des actes, ou à tout le moins ne méritent pas d'être jugés comme tels. Cette position relèguera Paulhan à droite, au pôle académique de la vie littéraire, aux côtés d'ânés généralement plus compromis durant la guerre que leurs cadets, qui après avoir affirmé la nécessité d'une littérature morale dans l'entre-deux-guerres, revendiquent désormais le droit à « l'art pour l'art ».

Les gendarmes et la fête publique

Par opposition à la conception de la littérature alors défendue par Aragon, Éluard ou Sartre, les propos de Paulhan peuvent en effet paraître privilégier le retrait des écrivains de la Cité et désavouer la portée de leurs œuvres dans le monde réel. Nous croyons toutefois que l'idée de la littérature que Paulhan véhicule dans *De la paille et du grain*, en particulier lorsque confrontée à d'autres idées développées par l'auteur des *Fleurs de Tarbes* antérieurement, force à nuancer cette vision limitée de son rôle. *De la paille et du grain*, comme sa *Lettre aux directeurs de la Résistance* quelques années plus tard, est écrit durant

13. *Ibid.*, p. 374.

14. Claude Duché, « Jean Paulhan et Vercors disputent de l'épuration chez les écrivains », *Le Figaro Littéraire*, 18 janvier 1947.

une période agitée, où des proches de Paulhan sont inculpés. Son désir de persuader ses adversaires du bien-fondé de sa position l'amène à certaines erreurs factuelles — il minimise ainsi de beaucoup la gravité des propos tenus par Charles Maurras¹⁵ et, dans *Lettre aux directeurs de la Résistance*, exagère les chiffres des morts liés à l'épuration¹⁶ — et à quelques raccourcis de pensée, qui contrastent avec certaines des opinions qu'il a émises naguère. Ces propos lui seront d'ailleurs vivement reprochés et, aux yeux de quelques-uns, feront de ses textes sur l'épuration — et de sa prise de position dans l'après-guerre — une sorte de parenthèse plus ou moins heureuse de son œuvre. Nous croyons toutefois que malgré ces écarts rhétoriques, *De la paille et du grain* ne constitue pas une rupture, s'intégrant de manière cohérente au reste de l'œuvre paulhanienne, tant par les idées sur la politique et la littérature que Paulhan avance que par sa manière tout à fait singulière de déployer son argumentaire.

Résumons d'abord le propos de l'essai. Celui-ci est divisé en trois sections dont les deux premières, si l'on se fie à leur titre, paraissent plutôt éloignées des considérations liées à l'épuration : « Un secret de polichinelle, ou la littérature comme fête publique » et « Des amateurs de bridge aux policiers bénévoles ». Ces deux sections sont suivies de « Sept lettres aux écrivains blancs », qui reprennent les lettres de

15. Au sujet de Maurras, il déclare, en s'adressant aux membres du CNE : « Je sais qu'il vous est arrivé de trouver, dans les dix mille pages qu'il a pu écrire sous Vichy, deux lignes qui ressemblent à une délation. » (*PG*, p. 113) Jeannine Verdès-Leroux, dans son article « Jean Paulhan, analyste du politique », après avoir lu toutes les pages écrites par Maurras sous Vichy, constate « qu'on ne trouve guère deux lignes qui soient innocentes, tant la délation, les appels au meurtre, aux exécutions, et l'antisémitisme sont ouverts et permanents. » (Jeannine Verdès-Leroux, *op. cit.*, p. 238)

16. En se fiant sur un article du *Figaro* paru le 6 avril 1946, Paulhan avance que soixante mille Français ont été exécutés à la Libération; en tout, quatre cent mille Français « se sont vus par la Libération exécutés, envoyés au bagne, révoqués, ruinés, taxés d'indignité nationale et réduits au rang de paria ». Ces chiffres seraient même, à son avis, « au-dessous de la vérité. » Les chiffres procurés par le *Figaro* — et de bien plus élevés seront aussi avancés durant la période, allant jusqu'à 105 000 exécutions sommaires — seraient toutefois grandement exagérés, comme l'affirme Lottman. Les historiens évaluent aujourd'hui qu'il y aurait eu entre 8500 et 9000 exécutions sommaires durant l'épuration (Herbert Lottman, *op. cit.*, p. 457-462).

Paulhan parues en 1947 dans les journaux (*Combat*, *Nouvelles Épîtres*) et qui elles, ont un ton nettement pamphlétaire et traitent directement du sort des écrivains coupables. Le tout est accompagné d'un bref appendice, « Trois notes à propos de la patrie », où Paulhan aborde successivement les cas de Romain Rolland, de Julien Benda et de Claude Morgan. Le premier, comme nous le verrons, lui sert de contre-exemple, alors que les deux autres, aux attaques desquels il répond, sont parmi les opposants les plus féroces à son point de vue sur l'épuration. Il est à noter que, dans son argumentaire, Paulhan traite presque exclusivement de la culpabilité des écrivains sous l'angle du patriotisme, défendant les auteurs ayant été condamnés en raison de leurs écrits — et non de leurs actions — ou de leur complaisance avec l'ennemi. Les cas de collaboration et de délation plus graves ne sont généralement pas traités. Il évacue donc la réalité des camps¹⁷ et ne développe pas de véritable réflexion sur le fascisme.

L'entrée en matière de Paulhan, dans « Un secret de polichinelle, ou la littérature comme fête publique », a peu à voir avec le conflit en cours avec le CNE : Paulhan commence par traiter de ses thèmes de prédilection, soit la haine du langage qui règne alors et la forme que prennent les rapports entre langage et pensée, en passant par un long détour sur l'emploi de mots de langue étrangère dans la langue courante. Le propos est dense, et les circonvolutions du raisonnement ne s'éclairent que progressivement. « Nous avons tendance, nous dit Paulhan, à considérer les langues (et les patries) comme des sortes de prisons, dont on s'évade comme on peut. » (*PG*, p. 12) Or, jusqu'à l'époque contemporaine, le langage était considéré comme « une grande réjouissance publique », comme un « bal masqué », puisque « volontiers arbitraire et surprenant, comme les fêtes » (*PG*, p. 13). Ce bal masqué, où tous sont invités, n'est en rien réservé aux écrivains et aux spécialistes, bien au contraire. Le mystère du langage le plus simple, « où achoppent les intellectuels et les savants [...] — n'embarrass[e] pas le moins du

17. Il en est fait mention une seule fois : « Somme toute, ni Drieu ni Montherlant ou Thérive ne prévoyaient, eux non plus, l'horreur des camps de concentration et des chambres à gaz. » (*PG*, p. 107)

monde l'homme du commun, le premier venu, le Modeste » (*PG*, p. 30), et même « l'amuse » (*PG*, p. 31). Dans la deuxième section, Paulhan change d'objet de comparaison. Si le bal masqué correspond à l'aspect jubilatoire d'un langage insaisissable et mobile, le bridge lui sert pour parler de la part d'imperfection intrinsèque à tout langage :

prenez garde qu'un jeu repose d'abord sur une part d'incertitude et d'invention, d'hypothèses; bref de génie. [...] [C]e qui nous attache à une langue et nous donne envie de la parler, ce n'est pas qu'elle soit parfaite. C'est qu'elle ait ses confusions, ses erreurs, ses baroqueries. (*PG*, p. 42-43)

Cette imprévisibilité qui donne son piquant au bridge, Paulhan la croit aussi nécessaire au bal masqué : « Et s'il est exact que la littérature soit une fête, personne ne voudrait qu'elle fut une fête sans danger. » (*PG*, p. 53)

C'est à partir de ce moment qu'apparaissent plus clairement les liens de la fête et du bridge avec le CNE et les écrivains inculpés. Paulhan mentionne une série d'« écrivains coupables » que personne ne songerait plus à condamner et qui sont au contraire devenus les symboles mêmes de la littérature en France :

escrocs, faux-monnayeurs, assassins ou simplement méchants, noirs enfin! ah! non : de Villon à Jean Genêt [*sic*], en passant par Leibnitz [*sic*], Racine, Sade, Verlaine. [...] C'est même à se demander si ça ne réussit pas à un écrivain d'être coupable, si ça ne fait pas partie de la littérature. (*PG*, p. 53)

L'écrivain, dans la recherche qui est la sienne — la littérature, comme le langage, contenant un mystère —, s'engage dans des voies qui peuvent être trompeuses, et — cela n'est pas exclu — à des errements dont les conséquences ne seront pas sans gravité. Si la Justice peut alors se mêler de punir leurs crimes, ce n'est pas à d'autres écrivains, qui sont eux aussi engagés dans une quête imprévisible, de jouer aux gendarmes. Ne pas vouloir, pour un individu, avoir des contacts personnels avec les écrivains collaborationnistes est une décision « courageuse et modeste » (*PG*, p. 57). Toutefois, quand la presse entière, de même que les écrivains

et les éditeurs, décident à l'unanimité d'exclure les coupables, la « décision modeste » se transforme « par la malice des hommes, en verdict prétentieux; [leur] mesure démocratique, en sentence fasciste » (*PG*, p. 57). Les écrivains-gendarmes que dénonce Paulhan étoufferaient, par leurs visées moralistes, nombre de voix essentielles au maintien d'une démocratie réelle en France, sous couvert de défendre la patrie contre ceux qui l'attaquent. Or, croit Paulhan, « il ne faut pas qu'un peuple s'admire trop béatement. [...] Les mauvais patriotes, c'est parfois le luxe des patries (c'est un luxe dangereux, comme tous les luxes). » (*PG*, p. 60) La deuxième section s'achève brusquement, Paulhan avertissant qu'« [i]ci j'ai été violemment interrompu » (*PG*, p. 61), comme si l'urgence était devenue trop grande pour continuer d'avancer de cette manière louvoyante. La section qui suit est constituée des lettres envoyées aux responsables du CNE. Paulhan y répète grosso modo les mêmes arguments que dans les deux parties précédentes, tout en précisant nommément à qui s'adressent ses attaques et en resserrant son propos autour du rapport au patriotisme des écrivains français. Ainsi, il revient sur le manque de ferveur patriotique qu'aurait montré Romain Rolland au début de la Première Guerre mondiale :

au début de cette guerre de trente ans, il nous a signifié de Suisse qu'entre la France et son agresseur il refusait de choisir. Or, le péril pour nous était d'autant plus grand que l'honnêteté de Rolland était plus évidente, ses disciples plus nombreux. Pourtant, dès l'année vingt, nous lui avons tous pardonné et qui de nous eût refusé d'écrire à ses côtés? (*PG*, p. 60)

Paulhan s'arrête aussi longuement, et avec une virulence qui trahit l'animosité qu'il éprouve à son égard durant cette période, sur le cas plus contemporain de Louis Aragon, qui n'a semble-t-il pas toujours montré un attachement bien fort à la France avant l'Occupation allemande, bien qu'il s'illustrera en tant que patriote durant la Résistance. En effet, Paulhan brandit des déclarations antérieures d'Aragon, proférées avant la guerre, qui le montrent autrement plus tiède quant à sa mère-patrie qu'en 1947. Aragon aurait donc usé de ce « droit à l'erreur » que réclame Paulhan pour les écrivains tout en refusant de le reconnaître, ce que

dénonce l'auteur des *Fleurs de Tarbes* : « Si j'étais moraliste ou politique, c'est, je crois, la cruauté de l'épuration qui me frapperait d'abord. Mais je ne suis guère qu'un grammairien, et c'est son hypocrisie. » (PG, p. 108)

Le patriote, le premier venu et le grammairien

« Je ne suis guère qu'un grammairien » : cette déclaration pour le moins modeste, qui cherche volontairement à réduire le champ de compétences de Paulhan et déplace le débat sur le terrain de la langue, mérite qu'on s'y arrête. Que Paulhan se définisse comme grammairien n'est a priori pas surprenant : la majorité des travaux et essais de Paulhan, dont ses célèbres *Fleurs de Tarbes*, ont porté sur le langage et la conscience trouble qu'ont les écrivains et les critiques de son pouvoir sur le réel. De plus, dans le contexte de publication de *De la paille et du grain*, cette attention portée au langage n'est évidemment pas innocente : il s'agit après tout, pour ce tribunal des Lettres, de juger des écrivains sur le poids de leurs mots et sur la signification précise que ceux-ci ont pu revêtir dans le contexte de l'Occupation. Le mot qui intéresse ici Paulhan est celui de « patrie », auquel se rallient désormais Aragon, Éluard, Morgan et Benda, qui le brandissent comme étendard, en partie par sincérité, en partie, selon Paulhan, à cause de la nouvelle « nuance avantageuse » (PG, p. 107) du terme. Or, à en croire l'auteur, s'ils avaient été interrogés quelques années plus tôt sur leurs sentiments vis-à-vis de leur pays, Morgan lui aurait sans doute répondu « qu'un communiste n'a pas de patrie », et Aragon lui aurait probablement affirmé que « la France est la vermine du monde ». (PG, p. 110) Si Paulhan ne les blâme pas d'avoir changé d'avis, il leur reproche d'avoir mésusé du mot « patrie » en faisant varier son sens au gré des circonstances. Dans *De la paille et du grain*, Paulhan affirme ainsi, s'adressant à Benda : « Vous n'êtes pas un patriote et s'il vous arrive, en telle ou telle circonstance, de trouver la patrie de votre côté, vous pouvez loyalement dire que ce n'est pas votre faute. Vous êtes un partisan, c'est tout différent. Les mots ont un sens précis, qu'il vaut mieux respecter. » (PG, p. 115) Paulhan rajoute un peu plus loin : « Il me semble qu'un patriote sincère est plus calme. Plus modeste. » (PG, p. 118) Il reprend du même souffle l'essentiel de la définition du patriotisme qu'il a développée dans « Patrie », un texte

publié dans l'anthologie *La patrie se fait tous les jours*, constituée de textes de dizaines de résistants et dirigée par Paulhan lui-même et Dominique Aury : « aimer sa patrie telle qu'elle est, mais vouloir à tout prix en faire une autre patrie; exiger qu'elle soit normale et juste, et pourtant la chérir dans ses injustices et des bizarreries. Bref, adorer sa patrie, mais ne pas la supporter¹⁸. »

La modestie qu'il prête au vrai patriote rappelle celle — en partie jouée — de Paulhan lorsqu'il affirme n'être, dans ses prises de position, rien de plus qu'un grammairien qui s'occupe des questions de langage. Paulhan multiplie les déclarations semblables tout au long de *De la paille et du grain*, en niant toute position de surplomb, tant par le titre qu'il se concède que par le savoir qu'il s'arroge, limité et précis :

« J'ai grand respect pour les hommes de la police. Je suppose qu'ils sont nécessaires, il m'arrive de les admirer (je ne suis pas un de ces anarchistes qui veulent que l'écrivain ne relève d'aucune loi). Mais enfin je n'en suis pas un. Non. Ni même un homme politique » (*PG*, p. 54-55); « Je n'ai pas le goût des polémiques. Je n'écris pas de pamphlets » (*PG*, p. 82); « Je ne suis pas un moraliste. Je ne sais s'il faut être patriote. » (*PG*, p. 89); « Je ne suis pas un Politique. Que la société, et le monde en général, aient besoin d'être changés, c'est ce qui crève les yeux. Quant aux moyens de les changer, je les laisse à plus savant que moi, ce n'est pas mon affaire. » (*PG*, p. 97)

La valeur rhétorique de tels procédés est évidente : en prétendant à l'humilité, de même qu'en affirmant ne pas faire de morale, ne pas vouloir causer de polémique, ne s'intéresser qu'obliquement aux moyens de changer la société, Paulhan n'en présente pas moins un essai qui traite de questions bel et bien liées à la morale, au politique, à la société, et dont l'effectivité se veut réelle. Cependant, cette modestie, loin de se résumer à un procédé argumentatif, doit aussi être mise en parallèle avec une figure récurrente chez Paulhan, celle du premier venu, qui est au cœur de sa conception du politique comme des Lettres.

18. Jean Paulhan, « Patrie », Jean Paulhan et Dominique Aury (dir.), *La patrie se fait tous les jours. Textes français 1939-1945*, Paris, Éditions de Minuit, 1947, p. 21.

Dans *De la paille et du grain*, le premier venu se confond avec le « vrai patriote » : son amour de la patrie, aussi exigeant qu'il soit, demeure en dehors des querelles de parti et peut être associé à une forme de simplicité; une sorte de politique du sens commun le gouvernerait. Quelques années plus tôt, alors que la menace d'une nouvelle guerre planait sur la France et que les accords de Munich venaient d'être signés, Paulhan avait fait paraître dans la *NRF* un texte pour le moins curieux, « La démocratie fait appel au premier venu ». Paulhan y avance que, pour sauver la démocratie en ces temps troubles où le fascisme en séduit plus d'un et où les compromis mous n'ont créé qu'un « marécage¹⁹ », il faudrait revenir aux principes qui constituent l'essence même de la démocratie : que l'individu vaut mieux que l'État; que les hommes non seulement naissent égaux mais le demeurent, et qu'à ce titre, « contre les aristocrates — et spécialement contre les aristocrates de l'intelligence²⁰ », c'est à l'opinion du premier venu que la société devrait s'en remettre. Non pas métaphoriquement, en militant pour des dirigeants attentifs aux sentiments de la masse, mais littéralement, en faisant accéder, par hasard, le premier venu au poste de dirigeant suprême, pour un temps déterminé. Le premier venu, en effet, s'oppose aux spécialistes, aux savants et aux techniciens en dispute, dont l'accord « satisfait apparemment chacun, et nuit à tous²¹ ». La vraie démocratie devrait savoir faire confiance à l'individu et s'en remettre à

l'Arbitrage, à l'Arbitraire de ce qui n'est ni savant, ni astucieux, ni génial, ni particulièrement doué d'éloquence, ni fort en thème, ni champion d'aucun sport. De qui ne tient sa fonction ni de ses mérites éclatants, ni de son charme, ni d'un plébiscite²².

Dans sa correspondance, Paulhan revient à quelques reprises sur cette idée et rajoute d'autres détails, non moins saugrenus que le reste :

19. Jean Paulhan, « La démocratie fait appel au premier venu », *La Nouvelle Revue française*, n° 306, mars 1939, p. 481.

20. *Ibid.*, p. 479.

21. *Ibid.*, p. 483.

22. *Ibid.*, p. 483.

le premier venu choisi aléatoirement devrait porter le titre de roi, et pourrait être mis à mort après un certain nombre d'années pour qu'un nouveau chef soit nommé, tout cela, selon Paulhan, par respect pour l'esprit de la démocratie :

Je crois bien que, si je suis royaliste, c'est d'abord par sentiment démocratique. [...] [U]n roi est précisément un voisin, il n'a pas à être particulièrement intelligent (et en général il ne l'est pas) ni particulièrement génial ou courageux, il est un homme comme vous ou moi et en admettant qu'il est roi, et en l'aimant comme tel, nous admettons que n'importe qui peut gouverner, ce qui est le sentiment démocratique par excellence²³.

Paulhan, il va sans dire, ne cherche pas, par sa proposition quelque peu farfelue, à discréditer tous les savants auquel il oppose le premier venu, pas plus qu'il ne désire instaurer une forme de fascisme en laissant autorité et puissance entre les mains d'un seul homme. Le premier venu, qui peut véritablement être tous et chacun, serait plutôt l'incarnation vivante du sens commun, investi ici des connotations les plus positives, comme une sorte de recours contre les aveuglements des passions et les bifurcations de la pensée; Laurent Jenny le résume à « un homme sans qualités », dont « la seule qualité de départ est son interchangeabilité égalitaire à tout autre », un « vide [qui] recouvre une plénitude de possibles²⁴ ». Par sa posture énonciative, c'est la voix de ce premier venu qu'adopte Paulhan dans *De la paille et du grain*, bien qu'il prétende le contraire en se reléguant lui aussi dans la classe des spécialistes (« cette race d'écrivains plus ou moins professionnels, à laquelle j'appartiens » [PG, p. 52]).

Pour aussi surprenante qu'elle soit, l'alliance de la démocratie et du royalisme que suggère Paulhan n'est pas qu'une boutade, et s'avère aussi révélatrice de certains aspects de sa pensée littéraire. Dans « La

23. « Lettre à Marcel Jouhandeau, mars 1937 », *Choix de lettres II - Traité des jours sombres*, par Dominique Aury et Jean-Claude Zylberstein, revu, augmenté et annoté par Bernard Leuilliot, Paris, Gallimard, 1992, p. 22.

24. Laurent Jenny, *Je suis la révolution. Histoire d'une métaphore (1830-1975)*, Paris, Belin, coll. « L'extrême contemporain », 2008, p. 150.

démocratie fait appel au premier venu », Paulhan avait déjà avancé que la démocratie a « son mystère comme une religion; et son secret, comme une poésie²⁵. » Si nous reviendrons plus loin sur la place du mystère et du secret dans les écrits de Paulhan, le parallèle tracé par Paulhan lui-même entre poésie et démocratie dans cette phrase, comme si les deux concepts opéraient d'une manière similaire, mérite qu'on s'y arrête. Dans *Les fleurs de Tarbes ou La Terreur dans les Lettres* se trouve à propos du langage la même sorte de contradiction que suppose la démocratie royaliste de Paulhan, la même tension entre le singulier et le pluriel, entre la possibilité pour une chose — qu'il s'agisse d'un mot ou d'un individu — d'être unique tout en restant partie prenante du monde commun. L'intérêt marqué qu'a Paulhan pour les proverbes, formes figées et collectives réinvesties d'un sens précis à chaque usage, participe de la même logique. *Les fleurs de Tarbes* s'attaquent à la question de la survivance de la rhétorique, en instaurant une opposition dialectique entre « Terroristes », partisans d'une innovation perpétuelle représentés plus particulièrement par l'avant-garde, et « Rhétoriciens », défenseurs des lieux communs et figures de style transmis par l'ancienne rhétorique jusqu'au XIX^e siècle. Alors que les Terroristes posent le lieu commun comme signe de paresse et défaut de la pensée critique propice à susciter l'abêtissement et les dérives idéologiques, Paulhan questionne cette « haine du langage » qui, dans sa recherche d'une unicité expressive, conduit à la séparation d'avec le commun. Ainsi, chez l'écrivain avide de fuir les lieux communs, « le dégoût des clichés se poursuit en haine de la société courante et des sentiments communs. Comme si les États et la nature n'étaient pas tout à fait différents d'un grand langage, que chacun silencieusement se parlerait²⁶. » La métaphore de la Révolution, qu'évoque Paulhan en transportant la Terreur dans l'énonciation même d'un écrivain, allie encore une fois le politique et le littéraire. Ses propos sur la Terreur paraissent anticiper ceux qu'il tiendra dans l'après-guerre en mettant aussi l'accent sur la volonté d'une purification, d'un refus de la faute chez les écrivains :

25. Jean Paulhan, « La démocratie fait appel au premier venu », *op. cit.*, p. 479.

26. Jean Paulhan, *Les fleurs de Tarbes ou La Terreur dans les Lettres*, *op. cit.*, p. 45.

L'on appelle Terreurs ces passages dans l'histoire des nations (qui succèdent souvent à quelque famine) où il semble soudain qu'il faille à la conduite de l'État, non pas l'astuce et la méthode, ni même la science et la technique — de tout cela on n'a plus que faire — mais bien plutôt une extrême pureté de l'âme, et la fraîcheur de l'innocence commune²⁷.

Il faut dire que la première moitié du XX^e siècle est fertile en condamnations du langage, comme si celui-ci avait été trop souillé par l'usage commun pour être utilisé librement. Sartre, dans *Qu'est-ce que la littérature?*, parlera ainsi du « cancer des mots » grugeant la littérature moderne, avançant que « notre premier devoir d'écrivain est donc de rétablir le langage dans sa dignité²⁸. » La volonté purificatrice qui anime les Terroristes ne mènerait toutefois jamais à un véritable renouveau. Comme la folie sanguinaire de 1793 multipliant en vain les guillotins pour éliminer les coupables, la purge langagière ne réussit qu'au prix de rompre toute possibilité de communication effective. Le fantasme d'une société se reconstruisant elle-même après avoir liquidé les éléments néfastes qui en sont partie intégrante n'aboutirait finalement qu'à une négativité stérile, qu'à un vide dévastateur.

Le mystère du poids des mots

Dans le cas des collaborateurs issus du monde des Lettres comme dans celui des écrivains pris de Terreur, l'idée d'une corruption de la langue causée par un mauvais usage prévaut, crime qu'il serait nécessaire de châtier pour réformer le langage — une pensée que Paulhan condamne. Paulhan ne débute pas sans raison *De la paille et du grain* par l'évocation d'une fête publique et d'une partie de bridge, deux événements liés à la sociabilité et au jeu et réunissant — ou à tout le moins touchant — des gens de toute classe et de toute occupation (« [le langage] réunit même les foules » [PG, p. 13]). La littérature doit être faite « par tout le monde » (PG, p. 29) et existe dans un moment

27. *Ibid.*, p. 61.

28. Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2008 [1948], p. 281-282.

logé en dehors du rythme normal des jours, du quotidien, tout en n'y étant pas diamétralement opposé : elle forme une bulle temporelle, non une rupture complète. Si le bal masqué et la partie de bridge sont régis par leur propre code, on n'y entre pas sans ramener du monde extérieur ses conflits, ses préoccupations et sans que certaines conséquences ne puissent se prolonger au-delà de l'événement; après tout, « c'est une fête où il arrive qu'un pétard vous saute aux yeux, et qui peut s'achever (comme toutes les véritables fêtes) par des coups de couteau » (PG, p. 53). Ces comparaisons, de même que les autres exemples qui sont utilisés par Paulhan, insistent pour rendre la littérature partie prenante du monde, d'un monde où elle peut s'avérer effective et où elle est accessible à tous, même à ceux dont la parole n'apporte aucun bien.

Cette position sera fort peu populaire : l'Occupation et les tortures qui en ont résulté modifient la perception qu'ont nombre d'écrivains du poids des mots. Michel Leiris dans « Ce que parler veut dire », Jean-Paul Sartre dans « La République du silence » et, d'une manière plus oblique, Paulhan lui-même, dans une « Une semaine au secret », ont tous traité de la valeur nouvelle prise par la parole dans ce contexte de violence, tantôt « comme si le langage, irrémédiablement faussé, n'avait plus de valeur, tantôt comme s'il était doué, au contraire, d'une surprenante autorité et capable, sinon de remuer des montagnes, du moins de faire pencher la balance vers le trépas ou le salut suivant que le grand mot aurait été, ou non, lâché²⁹. » En comparaison, le « droit à l'erreur » que Paulhan revendique pour les écrivains peut apparaître laxiste, complaisant, et dévaloriser du même coup la littérature en lui niant la possibilité d'agir dans le monde. À tout le moins, c'est certainement en ces termes que sa réponse sera interprétée. Tandis que Paulhan déplore que

l'épuration mène la vie dure aux écrivains. Les ingénieurs, entrepreneurs et maçons qui ont bâti le mur de l'Atlantique se promènent parmi nous bien tranquillement. [...] Ils

29. Michel Leiris, « Ce que parler veut dire », *La règle du jeu*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2003 [1944], p. 1267.

bâtissent les murs des nouvelles prisons, où l'on enferme les journalistes qui ont eu le tort d'écrire que le mur de l'Atlantique était bien bâti. (PG, p. 98)

Sartre, dans « Situation de l'écrivain en 1947 » lui rétorquera : « On dit aujourd'hui qu'il valait mieux construire le mur de l'Atlantique qu'en parler. Je n'en suis pas autrement scandalisé. [...] [N]ous devons nous réjouir que notre profession comporte quelques dangers³⁰. » Alors que Paulhan cherche à relativiser la portée des mots des écrivains, leur accordant une force d'impact difficilement mesurable et, de ce fait, les rendant difficilement condamnables, Sartre, au contraire, met de l'avant leur puissance, et la responsabilité que cette puissance confère. La Deuxième Guerre mondiale, en révélant la valeur de la parole, a aussi montré qu'il est possible de changer le monde par le langage : en cette période de reconstruction, il n'en tient qu'à l'écrivain de se montrer à la hauteur de la tâche qui lui incombe, celle de transformer la société par des écrits aussi effectifs que des actions.

Dans *De la paille et du grain*, Paulhan demande « À quoi la littérature est-elle bonne dans la vie de tous les jours? » (PG, p. 33) Fidèle à son style louvoyant, il ne donne pas de réponse claire à ce sujet : « Voilà ce qu'il serait passionnant d'apprendre » (PG, p. 33), se contente-t-il d'avancer. Il évite ainsi toute formulation qui instaurerait trop clairement un lien de cause à effet entre écrits littéraires et reconfiguration du monde. Pourtant, Paulhan n'avance jamais la possibilité que la littérature soit dénuée d'efficacité. Cependant, son mode d'agir serait imprévisible, échapperait à la linéarité. Une part de mystère entre en jeu dans son effectivité, comme c'est d'ailleurs le cas dans le monde politique. Après tout,

la France a failli être ruinée par des hommes qui priaient chaque matin la déesse France; elle a été sauvée (entre autres) par ceux qui jetaient chaque jour l'armée française au panier. [...] C'est donc qu'il existe un mystère de la patrie, comme il est un des langues, et des Lettres. Qui sait, un mystère voisin sans doute. (PG, p. 125)

30. Jean-Paul Sartre, *op. cit.*, p. 232-233.

À ce titre, la manière qu'a Paulhan de peser ses affirmations, de les mettre à distance, de jouer de l'ambiguïté dans ses essais, est aussi, somme toute, une manière d'accorder un poids aux mots, de respecter ce mystère qu'il juge commun à toute chose. Les positions politiques de Paulhan ne se distinguent pas par leur concrétude; elles tendent, en adoptant le point de vue volontiers naïf du premier venu, porteur du sens commun autant que du sens *du* commun, à insister sur la valeur de chaque voix individuelle, sur l'événement singulier qu'elles constituent, et sur leur nécessaire présence pour l'établissement d'une communauté et d'une démocratie réelles, dans les Lettres comme dans la Cité.